

Le Vent du Fjord

Édition 2016

JANVIER

Municipalité

Baie-Sainte-Catherine



Finis Noël, dehors le sapin naturel!

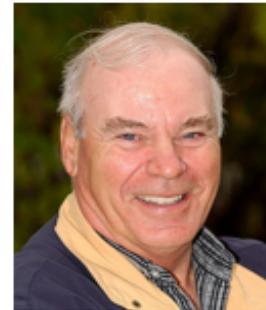
Saviez-vous que le sapin de Noël naturel que vous souhaitez préserver pour faire perdurer cette douce odeur de conifère dans votre salon pourrait bien devenir votre pire cauchemar...

Monsieur Alain Gravel, directeur du service d'incendie de Baie-St-Paul commente à ce propos et déconseille fortement cette pratique pour éviter les catastrophes incendiaires.

«Une fois que les Fêtes sont finies, on devrait se départir du sapin le plus rapidement possible. Même si on l'arrose, il finit par sécher. Ses épines tombent dans le calorifère par exemple, et là ça devient dangereux. C'est bien beau, mais moi, il est sorti!» disait monsieur Gravel lors d'une entrevue pour CIHO FM de Charlevoix.

Alors... Finit Noël, dehors le sapin naturel!!! Les résidents de Charlevoix-Est pourront s'en départir à l'Écocentre de Clermont du lundi au vendredi de 9h à 16h. Ils ne seront pas ramassés si déposés sur le bord des routes à côtés des bacs de déchets domestiques.

Mot du maire



Donald Kenny
Maire

Bonjour citoyens de Baie-Sainte-Catherine

Pour commencer, je vous souhaite une bonne année 2016, de la santé et que tout ce que vous désirez se réalise.

Une famille de la place nous à donner de l'équipement pour personne à mobilité restreinte qui sont presque à l'état de neuf. Pour ceux ou celles qui en aurait besoin, la municipalité les prête gratuitement. Vous pourrez les voir en dernière page, dans le Babillard du journal «Le vent du Fjord».

J'ai eu beaucoup de demandes de la part des citoyens qui voudraient que la messe se fasse dans le gymnase parce qu'il n'y a pas d'escalier à monter et à descendre. Alors je n'ai pas le choix, je dois contenter tout le monde.

Aurevoir et au prochain journal!



**Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le
1 février 2016.**

Points saillants de la dernière séance

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Séance ordinaire du 7 décembre 2015

- Le règlement no 159-16 modifiant les règlements no 134-12 et 157-15 établissant la nouvelle grille de tarification des services municipaux est adoptée. Proposé par monsieur Yvan Postras;
- Le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la fédération canadienne des municipalités. Proposé par madame Diane Perron;
- Quelques points d'informations sont remis au conseil pour le suivi de différents dossiers à moindre importance;

Séance extraordinaire du 16 décembre 2015

- Le règlement no 158-15 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires de l'année 2016 est adopté à l'unanimité des conseillers présents. Une séance de travail avait été rendu le mardi précédent afin d'établir et de fixer les taux de taxes foncières relativement aux revenus et des dépenses autorisés pour l'année. Proposé par Monsieur Lionel Fortin.



**PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 158-15 SUR
LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2016**



Mesdames et Messieurs les citoyens de la Municipalité,

Le Conseil municipal et les administrateurs de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine sont fiers de vous présenter les grandes lignes du règlement municipal 158-15 portant sur les prévisions budgétaires de l'année 2016. Prenez note qu'il a été promulgué le 17 décembre 2015 et est applicable depuis le 1^{er} janvier 2016.

En premier lieu, prendre note que le Conseil municipal a décrété un gel de taxes et des principaux services municipaux de base. Ce qui fait que le taux de taxation pour les citoyens résidentiels restera à 1,50 \$ du 100,00 \$ d'évaluation et les citoyens commerciaux à 1,70 \$ du 100,00 \$ d'évaluation. Ce gel est principalement causé par une gestion serrée des dépenses et un suivi plus que rigoureux de l'évolution de ces dernières.

En deuxième lieu, vous remarquerez également que les prévisions budgétaires 2016 sont deux fois plus élevées que celles de 2015. Cette différence est principalement due à des nouvelles règles comptables que la Municipalité a décidé de mettre en place suite à des recommandations de notre auditeur Benoît Côté – Comptable professionnel agréé. Parmi elles, notons l'inclusion dans les prévisions budgétaires de toutes les subventions reçues ou escomptées et sans oublier l'ensemble des dépenses qui leur sont associées.

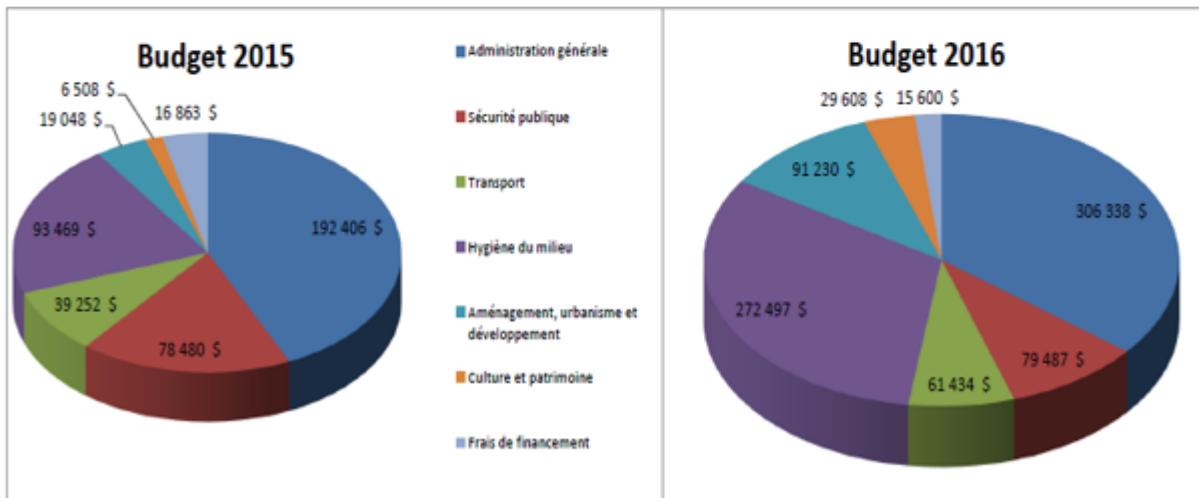
En troisième lieu, les prévisions pour 2016 annoncent également les priorités d'investissements du Conseil municipal. Ces dernières sont la poursuite du dossier du traitement des eaux usées, la réfection et la mise à niveau de l'édifice municipal Albert-Boulianne et la mise en valeur et le développement de nos projets touristiques (*Pointe-aux-Alouettes et la Promenade du littoral*).

La dette à long terme de la Municipalité est évaluée à 25 600,00 \$ et sera terminée dans deux années financières. Un dernier mot pour vous mentionner que l'effort mis cette année dans la concrétisation d'un budget réaliste à la capacité de payer des citoyens a encore porté ses fruits.

En espérant que le travail de recherche, de préparation et de mise en valeur des données financières prévisionnelles pour la prochaine année saura satisfaire l'ensemble de la population puisque c'est pour vous tous, ultimement, que nous travaillons.

Municipalité de Baie-Sainte-Catherine – Comparatif budgétaire 2015-2016

	Budget 2015	Budget 2016	Différence	Croissance%
Administration générale	192 406 \$	306 338 \$	113 932 \$	59,21%
Sécurité publique	78 480 \$	79 487 \$	1 007 \$	1,28%
Transport	39 252 \$	61 434 \$	22 182 \$	56,51%
Hygiène du milieu	93 469 \$	272 497 \$	179 028 \$	191,54%
Aménagement, urbanisme et développement	19 048 \$	91 230 \$	72 182 \$	378,95%
Culture et patrimoine	6 508 \$	29 608 \$	23 100 \$	354,95%
Frais de financement	16 863 \$	15 600 \$	(1 263) \$	-7,49%
Total	446 026 \$	856 194 \$	410 168 \$	91,96%



Site internet de la municipalité

La Municipalité a mis en ligne son tout nouveau site Internet juste avant les dernières vacances des Fêtes. Il est toujours disponible à la même adresse, soit le www.baiestecatherine.com. Au premier coup d'œil, vous verrez tout de suite la différence avec l'ancien qui datait du début des années 2000. Ainsi, vous comprendrez du même coup que le nouveau site a été conçu pour au moins les 15 prochaines années.

La volonté qui a animé le Conseil municipal, les administrateurs de la Municipalité et ainsi que l'équipe de conception du site renouvelé a été modulé par 3 mots-clés qui sont : **FACILITEUR**, **CONVIVIAL** et **L'EFFET WOW!** Ces mots-clés nous ont guidés tout au long du processus qui s'est étiré dans la dernière année et qui nous permet de vous présenter aujourd'hui le produit final.

Il est **FACILITEUR** pour permettre aux citoyens actuels et futurs et ainsi qu'à tous les internautes intéressés par notre Municipalité d'aller chercher **rapidement** toute l'information dont ils ont besoin et surtout dans un format qui leur est accessible.

Il est **CONVIVIAL** pour son architecture qui a été conceptualisée de telle façon à fonctionner avec la logique des internautes et non pas à l'envers de celle-ci. Ainsi, les réponses des gens sont toujours disponibles à l'endroit par défaut où la mémoire humaine l'aurait normalement situé.

Finalement, il a **L'EFFET WOW** pour être agréable à voir et à visiter et pour l'interactivité qu'il permet. Ainsi, les internautes pourront y trouver du contenu original et pertinent et participer à l'édition de celui-ci. De plus, le nouveau site est très convergent puisque l'ensemble de nos médias sociaux y sont connecté et présenté.

Améliorations du nouveau site

- Bâti pour être proches des intérêts et des questionnements des utilisateurs
- À la fine pointe des technologies et des façons de faire dans les médias sociaux et la mobilisation citoyenne
- Conceptualisé et construit pour être un facilitateur pour les citoyens dans leur vie quotidienne dans Charlevoix

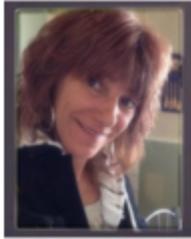
Points forts du nouveau site

- Permet aux utilisateurs et aux citoyens de pouvoir consulter plusieurs documents municipaux directement de chez eux (*règlements, journal municipal, procès-verbal, registre des entreprises locales, registre des services de proximité ou essentiels, prévisions budgétaires, actualités*)
- Formulaire de location de salles / sur le traitement des plaintes / Demandes de permis ou de certificats directement = formulaires en lignes ou version imprimable
- Nos médias entièrement reliés entre eux (site Internet, Facebook, [Youtube](https://www.youtube.com/), Google+ ou Twitter).
- Permet l'inscription des utilisateurs sur une infolettre pour être tenu au courant

Prochainement sur le site Internet

- Les citoyens pourront faire une demande pour avoir leurs comptes de taxes ou évaluation municipale gratuitement à l'écran ou par fichier informatique
- Mise en place d'un service tarifié pour les professionnels pour les demandes d'informations fiscales faites à la Municipalité

Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à visionner sur nos médias sociaux la chronique de DG STÉPH à ce propos. C'est sans oublier aussi une petite visite sur le site qui vous permettra de bien visualiser tous ses points forts



Les Chroniques de Nancy

Bonjour à tous! La chronique de Nancy, de nouvelles idées et de nouveaux trucs pour améliorer votre vie au quotidien. Suivez-moi pour des recettes, des trucs et astuces, des idées cadeaux ou de bricolages.

Ragout de noce de Baie-Sainte-Catherine

Préparation :

2 lb bœuf en cubes
 8 pilons de poulet
 1 morceau de lard salé carré 4 po coupé en cube
 5 petits oignons hachés
 2 c. table base de bouillon de poulet
 2 c. table base de bouillon de bœuf
 ¼ c. thé piment de la Jamaïque
 4 à 6 pomme de terre coupé en cube

Pâte :

2 tasses farine
 2 c. à table poudre à pâte
 ¼ c. à thé bicarbonate de soude
 ½ c. à thé sel
 1 ½ tasses eau froide

Préparation :

1. Placer le bœuf, les pilons de poulets, le lard salé et les oignons dans un grand chaudron. Couvrir d'eau et amener à ébullition.
2. Ajouter la base de bouillon de poulet et de bœuf ainsi que le piment de Jamaïque. Mêler délicatement.
3. Ajouter les pommes de terre et ramener à ébullition.
4. Laisser tomber la pâte par grosse cuillerées à table sur le dessus de la casserole. Couvrir la casserole et mijoter au four à 350 ° F (180 ° C) pendant 4 heures. Laisser reposer une heure avant de servir.

Pâte :

1. Préparer la pâte en mélangeant la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude et le sel. Incorporer l'eau froide jusqu'à ce que la pâte soit homogène.

Donne de 8 à 10 portions. Bon appétit!

Bibliographie : Mongrain-Dontigny, Micheline, La cuisine traditionnelle de Charlevoix, «Ragout de noce de Baie-Sainte-Catherine», Les éditions La Bonne Recette. P.42-43



BABILLARD

La municipalité met à la disposition des citoyens de Baie-Sainte-Catherine certains équipements pour personne à mobilité restreinte gratuitement.

Chaise roulante, déambulateur, marchette avec deux roues fixes, marchette avec deux roues mobiles, toilette portable, banc pour le bain, appuis bras pour siège de toilette, et bassin sur pied pour faciliter le lavage des cheveux.

Communiquez avec nous au bureau municipal :

418-620-5020



La FADOQ désire vous informer que les activités de cartes du jeudi se feront dorénavant le mercredi de chaque semaine.

Les autres activités de cartes restent inchangées.

Jeu de poches : À tous les mercredis à 19h00

Bonne et heureuse année 2016!!!

Sports, loisirs et culture



CAISSE POPULAIRE DE CHARLEVOIX-EST

Mercredi le 20 janvier, la caisse ouvrira ses portes à 11 h 00 et fermera à 15 h 00 exceptionnellement.

Veillez prendre note que la cueillette des déchets domestiques pour l'année 2016 se retrouve sur notre site internet <http://www.baiestecatherine.com/>

Janvier : 14-28

Février : 11-25

Mars : 10-24

Avril : 07-21

Mai : 05-19-26 (Début des cueillettes hebdomadaires de la mi-mai à la mi-octobre)

Octobre : 06-10

Novembre : 03-17

Décembre : 01-15-29

